

JORF n°0176 du 1 août 2009

Texte n°125

AVIS

**Avis fixant le nombre et la répartition géographique des postes offerts au recrutement par voie de PACTE d'agents d'administration du Trésor public au titre de l'année 2009**

NOR: BCFR0917435V

Un arrêté du ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat en date du 15 juillet 2009 a autorisé au titre de l'année 2009 l'ouverture d'un recrutement par voie de parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) pour l'accès au corps des agents d'administration du Trésor public.

1. Le nombre de places offertes au recrutement dans le corps des agents d'administration du Trésor public est fixé à 80.

Ces places sont réparties de la manière suivante :

1 poste à la trésorerie générale de Bourg-en-Bresse (01) ;

1 poste à la trésorerie générale de Laon (02) ;

4 postes à la trésorerie générale de Nice (06) ;

3 postes à la trésorerie générale de Marseille (13) ;

1 poste à la trésorerie générale de La Rochelle (17) ;

2 postes à la direction régionale des finances publiques et du département de Dijon (21) ;

2 postes à la trésorerie générale d'Evreux (27) ;

2 postes à la trésorerie générale de Chartres (28) ;

2 postes à la trésorerie générale de Nîmes (30) ;

1 poste à la trésorerie générale de Toulouse (31) ;

1 poste à la direction régionale des finances publiques et du département de Montpellier

(34) ;

4 postes à la trésorerie générale de Grenoble (38) ;

3 postes à la trésorerie générale d'Orléans (45) ;

1 poste à la direction régionale des finances publiques et du département de Châlons-en-Champagne (51) ;

4 postes à la trésorerie générale de Metz (57) ;

3 postes à la direction régionale des finances publiques et du département de Lille (59) ;

3 postes à la trésorerie générale de Beauvais (60) ;

4 postes à la trésorerie générale de Strasbourg (67) ;

3 postes à la trésorerie générale de Colmar (68) ;

4 postes à la trésorerie générale de Lyon (69) ;

2 postes à la trésorerie générale de Vesoul (70) ;

2 postes à la trésorerie générale de Mâcon (71) ;

2 postes à la trésorerie générale de Chambéry (73) ;

1 poste à la trésorerie générale d'Annecy (74) ;

5 postes à la recette générale des finances de Paris (75) ;

1 poste à la trésorerie générale de l'Assistance publique de Paris (753) ;

2 postes à la trésorerie générale de Rouen (76) ;

1 poste à la trésorerie générale de Melun (77) ;

2 postes à la trésorerie générale de Versailles (78) ;

2 postes à la trésorerie générale de Toulon (83) ;

1 poste à la trésorerie générale d'Avignon (84) ;

1 poste à la trésorerie générale d'Evry (91) ;

2 postes à la direction départementale des finances publiques de Nanterre (92) ;

3 postes à la trésorerie générale de Bobigny (93) ;

1 poste à la trésorerie générale de Créteil (94) ;

1 poste à la trésorerie générale de Cergy (95) ;

1 poste à la trésorerie générale de Cayenne (102) ;

1 poste à la trésorerie générale de Saint-Denis de La Réunion (104).

## 2. Calendrier :

La date limite de dépôt des candidatures auprès du Pôle emploi est fixée au 10 septembre 2009.

L'examen des dossiers par les commissions de sélection est fixé du 21 au 25 septembre 2009.

L'audition des candidats par les commissions de sélection est fixée à compter du 1er octobre 2009.

## 3. Conditions d'inscription :

Ce recrutement est ouvert aux candidats âgés de seize à vingt-cinq ans révolus, sortis du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue ou d'un niveau de diplôme inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel (niveaux VI, V bis et V).

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, droits civiques, casier judiciaire, service national, aptitude physique).

Les candidats doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un des Etats membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen. Les candidats en instance d'acquisition de l'une de ces nationalités sont informés que celle-ci devra être obtenue au plus tard à la titularisation.

## 4. Constitution du dossier de candidature :

Les candidats doivent impérativement retirer leur dossier de candidature auprès du Pôle emploi de leur domicile. Ils devront également y déposer leur dossier complété.

Le dossier de candidature comprend :

— la fiche de candidature " Dispositif PACTE ", disponible à l'agence locale du Pôle emploi, précisant notamment leur parcours antérieur de formation et, le cas échéant, leur expérience ;

— un curriculum vitae ;

— une lettre de motivation.

## 5. Organisation de la sélection :

Les dossiers de candidature sont examinés par la commission de sélection. Au terme de cet examen, la commission établit la liste des candidats sélectionnés pour l'entretien. Seuls les candidats sélectionnés seront auditionnés par la commission.

Ceux-ci sont interrogés principalement sur leur expérience personnelle et professionnelle, ainsi que sur leur motivation et leur capacité d'adaptation à l'emploi à pourvoir.

La durée de l'audition est fixée à quinze minutes.

#### 6. Type de recrutement après sélection :

A l'issue de la procédure de sélection, le candidat retenu bénéficie d'un contrat de droit public offrant, par alternance, une formation rémunérée qualifiante au poste proposé et une expérience professionnelle.

Au terme de ce contrat, après obtention du titre ou du diplôme préparé et sous réserve de la vérification de son aptitude par une commission de titularisation, l'agent est titularisé dans le corps des agents d'administration du Trésor public.

Nota. — Pour tous renseignements, les candidats peuvent s'adresser au Pôle emploi gestionnaire (service responsable du recrutement) ou sur le site internet : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr), rubriques " Espace candidat ", " Recherche d'emploi ", " Offres spécialisées ", " Travailler dans l'administration ", " Jeunes de moins de 26 ans : comment travailler dans la fonction publique ", " Fiche d'information et de candidature sur le PACTE " .

L'EMPLOYEUR		
Ministère / Collectivité	MINISTERE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ETAT	SIRET 10090000000264
Direction / Etablissement	DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES	
Service	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA REGION LANGUEDOC ROUSSILLON ET DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT	Téléphone 04 67 15 75 15
Adresse	N° : 334 Allée Henri II de Montmorency Commune : MONTPELLIER Code postal : 34954 MONTPELLIER CEDEX 2	Courriel
Responsable du recrutement	Patrick CARDON	Téléphone 04 67 06 89 30
Fonction	Division des Ressources Humaines	Courriel : patrick.cardon@dgfp.finances.gouv.fr

L'OFFRE DE RECRUTEMENT			
Corps / Cadre d'emplois	Agent d'Administration du Trésor Public	Date de début	01   12   09
Emploi exercé	Services communs	Date de fin	30   11   10
Rémunération brute mensuelle	1 341,29 €	Durée hebdomadaire de travail	35 heures
Conditions particulières d'exercice de l'emploi			
Descriptif de l'emploi	Toutes les tâches relevant du service logistique : gestion du courrier , livraison de colis, manutention, déplacement de mobiliers, petit entretien et petit bricolage. Permis auto indispensable.		
Lieu d'exercice de l'emploi	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA REGION LANGUEDOC ROUSSILLON ET DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT		
Domaine de formation souhaité	Le PACTE prévoit 20% du temps de travail consacré à la formation		
Nombre de postes ouverts	1		

## PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Date limite de dépôt des candidatures	10	09	2009
Lieu des épreuves de sélection	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES		

Remplissez complètement la fiche de déclaration et transmettez-la à l'agence locale compétente et aux directeurs départementaux du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de ce ou de ces mêmes départements .

## CADRE RESERVE A L'ANPE

Date de réception				N° d'enregistrement :	
-------------------	--	--	--	-----------------------	--